EcoQuartier De Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne

Suite au remaniement des activités hospitalières, l'hôpital Maison Blanche s'est restructuré et à laissé une emprise de 58,6 hectares. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la création de la ZAC de Maison Blanche sur le territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne.

En 2014, la ville a désigné Grand Paris Aménagement en tant qu'aménageur de la ZAC pour un projet urbain avec l'objectif de création d'un nouveau quartier accueillant à terme environ 10.000 nouveaux habitants, des emplois, des équipements, des logements et des espaces de qualité, publics ou privés.

Les sites officiels de présentation de ce nouveau quartier qui le vantent comme un EcoQuartier exemplaire devraient revoir des déclarations qui se révèlent aujourd'hui n'être qu'un simple argumentaire commercial.

L'engagement 14 de la démarche EcoQuartier[1] préconise l'utilisation des modes alternatifs à la voiture tout d'abord comme un levier d'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants. Le développement et l'usage des transports en commun est ainsi un enjeu politique essentiel en matière d'environnement, de santé publique, d'économie et de lien social.

Ce modèle d'aménagement était bien identifié au SDRIF 2013 pour organiser par la prolongation de la ligne 11 du métro, la proximité des lieux de résidence et des lieux d'emploi ou de services, mais en 2023 la mise en œuvre de la ZAC de Maison Blanche est à l'opposé des ambitions affichées.

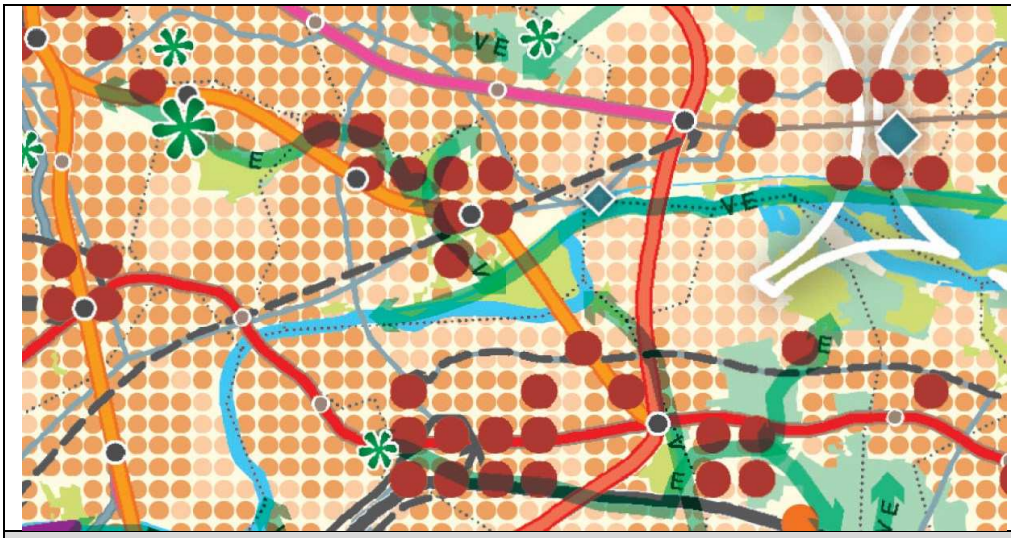

SDRIF - 2013

[1] http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/referentiel-ecoquartier-2020.pdf

Pour sa part, concernant la gestion des déchets l'engagement 18 de la démarche EcoQuartier préconise de :

- Sensibiliser les particuliers, les professionnels et les gestionnaires aux démarches vertueuses.
- Penser les systèmes de collecte adaptés à chaque flux de déchet.
- S'inscrire dans le tri 5 flux obligatoire (métal, plastique, papier/carton, verre, bois) voire, au-delà via des filières circulaires à haute valeur ajoutée (verre plat, plâtre).
- Inciter à la réutilisation des matériaux du site pour limiter leur évacuation en les gérant à des fins de réemploi in situ.

Une analyse sommaire du site de la ZAC à ce jour démontre une nouvelle fois les écarts inacceptables entre objectifs d'un EcoQuartier et réalité du terrain.

En premier lieu la prolifération de dépôts sauvage de déchets de tous ordres pose question sur le site « gardienné » du chantier comme le montre les vues aériennes de Géoportail ci-dessous et photos prises depuis la RN34.

Géoportail – ZAC Maison Blanche

Vues depuis la RN34

En deuxième lieu la dégradation de l'espace public ne peut être tolérée comme mesurée ci-dessous et laisse de nombreux questionnements quant à la gestion des déchets des ménages par l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est.

Déchets ménagers